



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **7 mai 2025 à 19 h 30**, à la **salle de l'Institut-Canadien** sise au 16, rue St-Pierre à Saint-Charles-sur-Richelieu.

Le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no : 2025-02

Adresse : 300, chemin des Patriotes

Zonage : A-2

Lot : 3 698 287

Cette demande consiste à permettre la réalisation d'une opération cadastrale visant le remplacement du lot visé :

1. Entraînant la création d'un lot présentant une profondeur moyenne de 40.34 m plutôt que 60 m ;
2. Portant la marge d'implantation d'un bâtiment agricole à 0,15 m de la nouvelle limite de lot visée.

Elle vise l'aliénation d'une partie du lot visé par un droit acquis résidentiel.

Cette dérogation concerne :

- Le Tableau 1 de l'article 19 ainsi que l'article 13 du règlement de lotissement # 2011-11-009 de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu;
- L'article 150 du règlement de zonage # 2011-11-008 de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu et ses amendements.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 16 avril 2025.

Nathalie Cliche
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Cliche, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidant à Mont-Saint-Hilaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 16 avril 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 avril 2025.

Nathalie Cliche
Greffière-trésorière

